



**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2015

Berchem-Sainte-Agathe, le 16 avril 2015

Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

Objet : Conseil communal du 26.03.2015 – Réponse écrite à l'interpellation de Madame Katia VAN DEN BROUCKE, Conseillère communale, concernant les actions entreprises dans le cadre de la journée internationale des femmes, le 8 mars 2015.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Egalement inspirée par les commémorations 14-18, l'initiative « bon 20 minutes » a permis de marquer le coup de manière originale pour la journée des femmes. Ce « bon » était également mis en évidence dans le Berchem News et disponible par la voie électronique.

Des exemplaires de ce « bon 20 minutes » ont été distribués le vendredi 6 mars 2015 durant l'heure de pointe du matin à la place Schweitzer à toutes les dames croisées. Les retours à ce sujet ont été nombreux et positifs.

Concernant l'exposition pour les enfants autour de l'égalité des chances pour les garçons et les filles, celle-ci a été mise en place en 2011 par le service Prévention. Tous les élèves de primaire l'ont visitée et ont été sensibilisés. Le matériel de l'exposition existe toujours et nous comptons le réutiliser et réorganiser cette action dans le futur.

Concernant d'autres actions à ce sujet et concernant les contacts avec des partenaires extérieurs, la Commune participe à une plate-forme qui vient d'être mis sur pied par l'AVCB. La Secrétaire d'Etat régionale en charge nous assure son soutien dans ce domaine. Les rencontres des institutions et des associations locales faites lors du voyage d'étude à Lyon sur cette matière en sa compagnie et celle de 10 autres Echevins et Echevines bruxellois du 25 au 27 février 2015 ont été l'occasion de ramener plusieurs idées sur le sujet.

Les séances du conseil consultatif pour l'égalité des chances femmes/hommes donneront également l'opportunité de réflexions innovantes en la matière.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,


Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,


Joël RIGUELLE